

PROJETS GOUVERNEMENTAUX DE TRANSFORMATION DES SERVICES PUBLICS IL EST URGENT DE S'INFORMER"



C'EST NON POURQUOI ?

ALERTE ! TOUTES et TOUS CONCERNE.ES !

Au 21^{ème} siècle, dans une société socialement et écologiquement fragilisée, à quels besoins doivent répondre les services publics, comment la population juge leur évolution, qu'est-ce que pour les salarié-e-s, les citoyen-ne-s, les élu-e-s, une gestion efficace des services publics ?

La question de fond est celles des services publics et des personnels, de leur capacité à répondre à l'intérêt collectif et aux enjeux des transitions climatiques, énergétiques par la solidarité et par la redistribution. Il s'agit aussi d'améliorer les services publics, et de fait, d'avancer des choix politiques et budgétaires favorables à ce projet de société. Et ce n'est pas du tout l'orientation actuelle.



Ce qui est voté par les députés	ET ce qu'il faut bien comprendre
Suppression de 120 000 postes de fonctionnaires.	Des services publics éloignés des lieux de vie, remplacés par de la gestion dématérialisée, excluant de grandes parties de la population. De plus en plus de recours à des services payants (voir par exemple le programme « veiller sur mes parents » mis en place par La Poste ou bien encore l'obtention des cartes grises, les cadeaux aux écoles et aux cliniques privées).
Élargissement du recours au contrat.	Des vannes grandes ouvertes à des recrutements clientélistes, politiques ou relationnels et la perte de la neutralité de l'agent de service public. Des directeurs mercenaires du privé embauchés au prétexte de « méthodes nouvelles » pour casser les services publics et les privatiser. Cela va favoriser les risques d'assujettissement et de conflits vis-à-vis des intérêts privés ; des élites s'auto-embauchant en envoyant valser les règles déontologiques.
L'harmonisation du temps de travail dans la fonction publique.	Le projet de loi permettrait aux employeurs publics d'adapter les « cycles de travail » aux besoins des usagers et aux implantations territoriales, ne garantissant plus alors le cadre horaire hebdomadaire. Les besoins en services publics sont réels mais seraient supportés par des agents de l'État déjà exsangues.
Le contrat de projet.	Cela veut dire abattage de dossier au détriment de la qualité du service rendu, moins d'équité dans les relations avec les citoyens : pas de temps pour l'écoute et pour l'accompagnement, du chiffre, encore du chiffre.
Créer une instance unique du dialogue social.	Il s'agit de la transformation des missions des commissions paritaires, afin de les réduire à des instances de recours. La mobilité des personnels, les promotions, les temps partiels et autres congés de formation seraient décidés sans transparence ni garantie d'équité. Les CHSCT disparaîtraient en tant qu'instance à l'heure où les conditions de travail ont des incidences sur la santé.



**ÉCHANGEONS SUR CE SUJET MAJEUR
LUNDI 27 MAI 19H
SALLE CHARLES MICHELS
A ROMANS**